



DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL
2 bis, rue Pierre de Coubertin
38360 SASSENAGE

INDEMNITES D'ARBITRAGE APPLIQUABLES A COMPTER DU
12 MARS 2022 SUR LES COMPETITIONS DE DISTRICT

INDEMNITÉS DE FONCTIONNEMENT

Catégorie:

CHAMPIONNAT

- Seniors D1 D2.....	36 €
- Arbitres assistants en seniors D1	28 €
- Seniors D3 et Seniors D4.....	33 €
- Seniors D5, Foot entreprise.....	29 €
- Jeunes :	
- U20.....	30 €
- Arbitres assistants en U20	22 €
- U17	30 €
- U15	25 €
- U13	15 €
- Féminines à 11.....	28 €
- Féminines à 8.....	21 €
- Futsal : Match simple.....	26 €

FONCTIONNEMENT DE LA PEREQUATION:

- *La péréquation est applicable sur les catégories seniors masculins de la D1 à la D3 et jeunes U20D1 et U17D1.*
- *Pour les autres catégories (coupes incluses hors finales) les frais d'arbitrage sont à répartir par moitié entre les deux clubs*

COUPES :

- Coupe de l'Isère + challenge L. Gros Balthazard du 1 ^{er} tour au 1/8ème de finales.....	29 €
- Coupe de l'Isère + challenge L. Gros Balthazard à partir des ¼ de finales	36 €
- Coupes jeunes :	
- U17	25 €
- U15	22 €
- U13	15 €
- Coupe Féminines à 11.....	28 €
- Coupe Féminines à 8.....	21 €
- Coupe Futsal : Match simple.....	26 €

FORFAIT PLATEAUX FUTSAL :

Plateau à 4 équipes

Plateau à 5 équipes

Plateau à 6 équipes et +

(Au-delà de 40 km aller il sera ajouté l'indemnité minimum de déplacement de 30€)

Forfait jusqu'à 40km aller : 54€

Forfait jusqu'à 40km aller : 62€

Forfait jusqu'à 40km aller : 67€

INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT : (calculées sur "ViaMichelin®" par la voie la plus rapide)

- De 0 à 20 kms 31€
- De 21 à 30 kms 36€
- De 31 à 40 kms 37€
- De 41 à 50 kms 39€
- De 51 à 60 kms 44€
- + de 60kms (0.802 € du km aller) 80,20 € (maximum)

Maj : 11/03/2022